



QUIBERON PLONGÉE
Port Haliguen – 6 rue d'Olibarte - 56170 QUIBERON
Tél : 02.97.50.00.98.
E-mail : contact@quiberon-plongee.com
Site : www.quiberon-plongee.com

EXPLORATIONS

TARIFS 2023

« La bonne plongée au bon endroit,
Au bon moment »

Plongeur déjà équipé : Bloc 12 L fourni

- 1 plongée 40 €
- Forfait 6 plongées 228 €
- Forfait 10 plongées 370 €
- Forfait 20 plongées 700 €

Encadrement Moniteur : (N 1, 1*, OWD et AOWD)

- Guide 17 €

Location / Equipement :

- Equipement complet 18 €
- Combinaison 6 €
- Gilet stabilisateur 5 €
- Détendeur 5 €
- Palmes, masque, tuba 2 €
- Ceinture de plombs 2 €

- **Plongée + équipement** 58 €
- **Plongée + Guide** 57 €
- **Plongée + Guide + équipement** 75 €
- Pour les forfaits avec guide et/ou équipement, nous consulter.

Suppléments :

- Bouteille 15 L 2 €
- Compas 2 €
- Ordinateur 3 €
- Parachute de Palier 2 €
- Lampe 5 €
- Plongées lointaines : 5 à 15 €
(Epaves Houat, belle île ou côte sauvage)

Ecole de plongée Française

Quiberon Plongée
Port Haliguen - 6 rue d'olibarte
56170 QUIBERON
Tél. : 02.97.50.00.98
E-mail : contact@quiberon-plongee.com
SITE : www.quiberon-plongee.com

CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

- Réservation obligatoire avec versement d'arrhes.
- **2 € de remise pour toute plongée payée 1 mois avant ! (hors juillet et Août)**
- Présentation d'une assurance RC (Responsabilité Civile) au tiers pour la plongée, ou de la licence. Sinon, prise en charge par la RC du centre.
Nous attirons votre attention sur l'intérêt que présente la souscription d'une assurance complémentaire individuelle accident.
- Présentation des carnets de plongées, des diplômes et d'un certificat médical d'aptitude à la plongée bouteille.
- Autorisation parentale pour les mineurs.
- Le règlement intérieur de l'école de plongée est affiché à bord du bateau et au bureau d'inscription.

Les règlements des plongées se font à l'inscription, ordre : **Quiberon Plongée**.

CONDITION RESERVATION ET ANNULATION : La **réservation** sera prise en compte **UNIQUEMENT** à réception du règlement. Si l'annulation est signalée **au moins 3 jours** avant la date de la plongée, nous nous engageons à effectuer un **remboursement** sur présentation d'un **certificat médical**. Si elle est signalée entre 24 et 72h avant, **remboursement** de la **moitié** de la somme. Si moins de 24h avant, **pas de remboursement** et **facturation** de la somme prévue. **Tout matériel détérioré ou perdu sera facturé.**